

## Le Damier de la Succise

### *Eurodryas aurinia* Rottemburg, 1775

Code Natura 2000 : 1065

Insectes, Lépidoptères, Nymphalidés

#### Statuts de protection et de conservation

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexe II

Convention de Berne : annexe II

Protection nationale

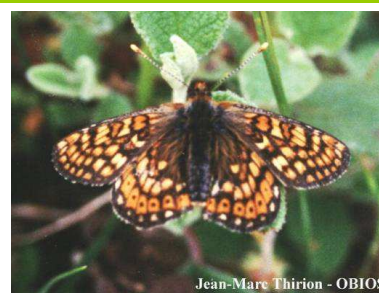
Liste rouge nationale : vulnérable

Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes

#### Description de l'espèce

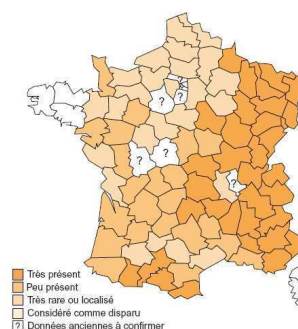
Envergure de l'aile antérieure : 15 à 21 mm.

- Ailes antérieures : le dessus des ailes est de couleur fauve pâle avec deux taches brun-orange dans la cellule. On observe une bande postmédiane de même couleur avec des taches plus claires au centre de chaque espace.
- Ailes postérieures : on observe, sur le dessus des ailes, un point noir dans chaque espace de la bande postmédiane brun-orange. Pour le dessous des ailes, chaque point noir de la bande postmédiane est fortement auréolé de jaune clair.



#### Répartition en France et en Europe

La sous-espèce *E. aurinia aurinia* est la sous-espèce la plus représentée en Europe. Elle est présente de la Grande-Bretagne, du sud de la Suède et de la Finlande jusqu'en Sibérie. Cette sous-espèce est présente dans presque toute la France hors de la zone de l'Olivier. L'écotype *E. aurinia* forme *xeraurinia*, rencontré en Presqu'Île d'Arvert, est présent dans le sud-ouest et le nord-est de la France. La carte présentée ci-contre correspond à la répartition de toutes les sous-espèces.



#### Biologie et Ecologie

##### Habitats :

L'écotype *E. aurinia aurinia* se rencontre dans des biotopes humides où se développe la Succise des prés. A l'inverse, l'écotype *E. aurinia aurinia* forme *xeraurinia*, rencontré en Presqu'Île d'Arvert, fréquente plutôt les pelouses calcicoles sèches et les prés maigres du méso- et du xéro-bromion.

##### Activité :

- Vol des adultes : ils ne volent que si le temps est ensoleillé.
- Reproduction et ponte : l'accouplement dure au minimum 4 à 6 heures. Les femelles ne s'accouplent qu'une seule fois et la ponte principale s'effectue dans un délai de un à quelques jours après l'accouplement.

##### Régime alimentaire :

La sous-espèce nominale *E. aurinia aurinia* est liée à des milieux humides. Un écotype de milieux plus xériques *E. aurinia aurinia* forme *xeraurinia* est distingué : il s'agit de l'écotype observé en Presqu'Île d'Arvert.

- Chenilles : les plantes hôtes sont la Succise des prés (*Succisa pratensis*), la Scabieuse colombarie (*Scabiosa columbaria*) et la Knautie des champs (*Knautia arvensis*).
- Adultes : floricoles, ils peuvent être observés sur un grand nombre d'espèces végétales nectarifères.

### **Cycle de développement :**

Cette espèce est monovoltine.

- Œufs : pondus en paquets successifs sur le dessous des feuilles de la plante hôte.
- Chenilles : on observe six stades larvaires. Les trois premiers stades se déroulent à l'intérieur d'un nid de soie communautaire édifié par les chenilles sur la plante hôte. Elles entrent en diapause à la fin de l'été, au quatrième stade larvaire. La levée de la diapause intervient généralement au printemps. Les chenilles sortent du nid, s'exposent une grande partie de la journée au soleil et s'alimentent en fin de journée et durant une partie de la nuit. Très vite, elles se dispersent. Elles s'alimentent « en solitaire » au sixième stade larvaire.
- Chrysalides : la nymphose a lieu non loin du sol, souvent sur les feuilles de la plante hôte. Elle dure d'une quinzaine de jours à trois semaines et se produit de fin mars au mois de juin ou juillet.
- Adultes : la période de vol des adultes s'étale sur trois ou quatre semaines d'avril à juillet.

### **Evolution et état des populations**

Jusqu'à présent les documents tentant de faire un état des populations en France ou en Europe tenaient compte de l'ensemble des sous-espèces d'*Eurodryas aurinia*. Cependant, l'état des populations et les degrés de menace sont très différents selon les sous-espèces. En ce qui concerne *E. aurinia aurinia*, les populations liées aux milieux humides ont fortement décliné dans toute l'Europe.

En Poitou-Charentes, le Damier de la Succise est en forte régression. Quoique encore bien présent en Double saintongeaise, il est devenu rare ailleurs.

### **Localisation et caractéristiques de l'habitat d'espèce sur la zone d'étude**

Espèce signalée en 2007 sur 2 stations localisées dans la réserve naturelle régionale de la Massonne pour des populations liées à des milieux humides. En 2011 une autre population de milieu humide a été notée sur une parcelle privée jouxtant la RNR. La même année, une autre population liée à des pelouses silicicoles sèches dans le secteur de l'Aiguille sur l'île d'Oléron.

### **Menaces générales**

- Dynamique forestière (fermeture des clairières) ;
- Intensification des pratiques de fauchage et de pâturage (banalisation des prairies)
- Abandon du pâturage (fermeture par la dynamique forestière)

### **Mesures de gestion conservatoire**

Les principales mesures de conservation du Damier de la Succise passent par :

- La préservation des habitats ;
- Des pratiques agricoles extensives (notamment fauche à des périodes adaptées).